

Ensemble! Montreuil ~ Blog du collectif Ensemble! – Front de Gauche de Montreuil

Implantation du SMR dans les Murs à Pêches : les élu-e-s Front de Gauche et apparenté-e-s inquiets des conséquences environnementales, patrimoniales et humaines !

22 Vendredi mai 2015

POSTED BY ENSEMBLE FDG MONTREUIL IN COMMUNIQUÉ, FRONT DE GAUCHE, L'ACTIVITÉ DES ÉLU-ES, VIE LOCALE

≈ POSTER UN COMMENTAIRE

Mots-clés

93100, montreuil, murs a peches, ratp, smr



DÉCLARATION

Implantation du SMR dans les Murs à Pêches : inquiétudes sur les conséquences environnementales, patrimoniales et humaines !

Montreuil s'apprête à célébrer la 15^{ème} édition du Festival des Murs à Pêches. Nous, élu-e-s Front de Gauche et apparenté-e-s, sommes inquiets du sort réservé à ce secteur de la ville de Montreuil et plus particulièrement aux conséquences environnementales, patrimoniales et humaines qu'aurait l'implantation du Site de Maintenance et de Remisage (SMR) de la RATP, tel qu'il a été acté en 2009 par l'équipe de Dominique Voynet.

Il est grand temps que le prolongement du tramway T1 voit le jour, tant il répondra aux besoins des habitants de Montreuil et de la Seine-Saint-Denis pour leurs déplacements quotidiens et permettra le développement territorial et économique du Haut-Montreuil. Les 6 communes traversées, le conseil départemental de Seine-Saint-Denis, la RATP partagent la nécessité d'implanter un SMR au long des

10,7 Km de voies supplémentaires.

Mais nous sommes en droit de nous interroger sur les raisons qui ont conduit à décider d'implanter un tel équipement sur l'emprise directe du site aussi remarquable que fragile des Murs à Pêches. Il s'agit là d'un site exceptionnel par sa valeur patrimoniale – il représente des vestiges uniques de l'histoire agricole de l'Île-de-France – qui se distingue aussi par sa valeur écologique et le travail de conservation de la biodiversité mené sur ses parcelles préservées. Pour les élu-e-s Front de gauche et apparenté-e-s, l'intérêt des Murs à Pêches dépasse largement les frontières de notre ville et mériterait d'être inscrit dans l'ADN du territoire métropolitain.

Il apparaît explicitement que des hypothèses alternatives existaient, mais qu'elles ont été abandonnées ou sacrifiées sur l'autel de négociations ou de projets d'aménagements discutables. Or, l'autorité environnementale dans son avis du 15 mai 2013 a alerté sur le fait que : « *dans le cas du SMR de la RATP, implanté à proximité du site classé des Murs à Pêches, dans l'état actuel de l'étude d'impact, il reste assez difficile de bien comprendre les raisons pour lesquelles, eu égard aux effets sur l'environnement et la santé humaine, la localisation et la configuration du projet présenté ont été retenues.* »

Ainsi, l'impact du SMR sur le site historique des Murs à Pêches méritait d'être mieux appréhendé, afin que toutes les mesures qui s'imposent soient mises en œuvre pour réduire ou supprimer tout préjudice dont auraient à pâtir les Murs à Pêches.

Aujourd'hui, la RATP demande de vendre des parcelles pour la réalisation des travaux, sans que la ville de Montreuil ne soit assurée que des hypothèses alternatives soient totalement impossibles, sans que les familles, en particulier Tziganes, qui vivent aujourd'hui sur ces parcelles puissent bénéficier d'un relogement et sans que l'impact environnemental et patrimonial de ce projet ne soit pris en compte !

À l'heure des grandes déclarations et des grands discours sur la COP21, nous, élu-es Front de gauche et apparenté-e-s, considérons qu'il y a là des actions concrètes à mener collectivement pour corriger des décisions antérieures que nous n'avons pas l'intention de cautionner !

Entre implanter un SMR dans une zone autoroutière ou industrielle et implanter un SMR dans un secteur à forte valeur environnementale, patrimoniale et humaine, il est de sage décision de tout mettre en œuvre pour privilégier l'intérêt général !

Fort de nos inquiétudes et remarques sur les actes passés, nous ne pensons pas avoir à ce stade toutes les réponses à nos questions, tous les éléments de décision et toutes les garanties sur l'impact et les conséquences de l'installation du SMR !

C'est la raison pour laquelle les élu-es Front de gauche et apparenté-e-s proposent de surseoir à la vente à la RATP des parcelles situées le long de la bretelle de l'A186, jusqu'à ce que toute la lumière soit faite sur l'absence d'alternative et que toutes les garanties pour une préservation et une valorisation des Murs à Pêches soient données afin de permettre la réalisation de ce projet d'intérêt général dans les meilleurs délais.

Les élu-e-s Front de gauche et apparenté-e-s